



Président :

Pr Frederic CAUX
(Bobigny)
Tél : 01 48 95 51 89
frederic.caux@aphp.fr

Vice – présidente :

Pr Catherine PROST-SQUARIONI
(Bobigny)
Tél : 01 48 95 77 07
catherine.prost@aphp.fr

Secrétaire :

Dr Marina ALEXANDRE
(Bobigny)
Tél : 01 48 95 77 07
marina.alexandre@aphp.fr

Trésorière :

Dr Sophie DUVERT-LEHEMBRE
(Dunkerque)
Tél : 03 28 28 63 81
sophie.duvert-lehembre@ch-dunkerque.fr

Administrateur-ices :

Dr Catherine PICARD-DAHAN
(Bichat)
Tél : 01 40 25 73 00
catherine.picard@aphp.fr

Pr Olivier DEREURE
(Montpellier)
Tél : 04 67 33 69 06
o-dereure@chu-montpellier.fr

Mesures à prendre en cas d'intervention pour la cataracte chez les patients atteints de Maladies Bulleuses Auto-Immunes

Madame, Monsieur,

Une intervention pour la cataracte vous a été conseillée. Vous avez ou avez eu une atteinte oculaire de votre maladie bulleuse auto-immune, ceci nécessite une prise en charge adaptée.

Il est nécessaire que votre chirurgien prenne certaines précautions, afin de ne pas risquer une poussée de votre pathologie :

- Incision cornéenne
- Incision le plus à distance possible des symblépharons
- Reporter l'intervention en cas de signe d'activité de votre maladie

Ce document doit être donc présenté à votre chirurgien.

Nous restons à sa disposition en cas de question supplémentaire.